



## LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES POLES ENERGETIQUES (SDPE)

Dans la perspective d'assurer la disponibilité d'une offre énergétique compétitive et durable, l'Union a mis en place la Stratégie de Développement de Pôles Énergétiques (SDPE) par la mise en valeur des ressources énergétiques là où elles sont abondantes, en vue de réaliser des économies d'échelle et de tirer profit des avantages comparatifs des différentes sources de production.

Elle est portée par une vision énoncée comme suit : « *Dans un marché régional ouvert et concurrentiel, à l'horizon 2033, l'UEMOA dispose des pôles énergétiques viables et durables qui sont alignés sur les meilleures pratiques avec un mix énergétique optimal s'appuyant sur des partenariats efficaces, pour un accès universel à l'électricité* ».

Le développement des capacités de production et de transport s'opère autour de trois Pôles :

- le Pôle Énergétique Côte d'Ivoire s'appuyant principalement sur les ressources hydrauliques, gazières, solaires et en biomasse dont est dotée la Côte d'Ivoire. Le pôle comprend la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Togo.
- le Pôle Énergétique Niger organisé autour des ressources pétrolières, gazières, minières et solaires disponibles principalement au Niger. Il comprend le Niger, le Bénin, le Burkina Faso et le Togo;
- le Pôle Énergétique Sénégal ayant recours essentiellement aux ressources gazières, hydrauliques et solaires du Sénégal. Le pôle comprend le Sénégal, la Guinée-Bissau, le Mali et les pays voisins non-membres de l'UEMOA.

La SDPE vise, entre autres, à : i) renforcer et développer les infrastructures des réseaux de transport pour accélérer et généraliser l'interconnexion de tous les pays de la sous-région ; ii) renforcer et développer la production d'électricité en qualité et quantité suffisante et à moindre coût pour l'ensemble des acteurs économiques.

La SDPE s'exécute sur une période de onze (11) ans avec une feuille de route déclinée en trois phases :

- une phase de déclinaison et d'impulsion des pôles énergétiques et d'harmonisation des cadres institutionnel et réglementaire du secteur de l'électricité (2022-2023) ;
- une phase de développement et de transformation accélérée des pôles énergétiques (2023-2030) ;
- une phase de consolidation et de pérennisation des acquis des pôles énergétiques (2030-2033).

Au regard des conclusions des études de faisabilité réalisées, le coût global de la SDPE est de 14 846 milliards de FCFA, réparti par pôle comme suit :

- 6 403 milliards pour le Pôle Côte d'Ivoire ;
- 5 279 milliards pour le Pôle Sénégal ;
- 3 164 milliards pour le Pôle Niger.

La déclinaison des projets et leur priorisation ont permis de constituer un portefeuille de projets des pôles énergétiques pour la période 2023-2027. Le portefeuille de projets prioritaires comprend 171 projets de production et de transport d'un coût global de 11 524 milliards de francs CFA dont :

- 93 ont des financements acquis pour un montant global de 5 823 milliards francs CFA.
- **78 projets sont en recherche de financement pour un montant global de 5 700 milliards de francs CFA.** Ces 78 projets se ventilent comme suit : 25 au titre du Pôle Sénégal pour 2 649 milliards, 31 au titre du pôle Côte d'Ivoire pour 1 380 milliards et 22 au titre du Pôle Niger pour 1 671 milliards.

La Stratégie est cohérente avec :

- l'initiative Energie Durable pour Tous (Sustainable Energy for All - SE4ALL) lancée par le Secrétaire général de l'ONU en 2011 ;
- le plan directeur révisé de la CEDEAO pour le développement de la capacité de production et de transport d'énergie électrique ainsi qu'avec les schémas directeurs des Etats membres ;
- les stratégies de la BAD dans le domaine de l'énergie notamment la Stratégie pour un Nouveau Pacte pour l'Énergie en Afrique (NPEA) et la priorité « Éclairer l'Afrique et l'Alimenter en énergie ».

Au regard des nombreux défis relatifs à la disponibilité de l'énergie électrique, indispensable pour le bien-être des populations et pour mener les activités économiques, la mobilisation de tous les acteurs aussi bien publics que privés est indispensable. Le développement des pôles énergétiques en tant que stratégie de coopération et d'intégration énergétique régionale, constitue un cadre structurant favorable à la résolution concertée des défis du secteur.

**ANNEXE : Tableau récapitulatif du financement recherché par nature de projets et par pôles**  
**Période 2023-2027**

Pôles	Nature des projets	Nombre de projets	Coût global (milliard FCFA)	Nombre de projets en recherche de financement	Financement recherché (milliard FCFA)	Financement recherché %
<b>Pôle Sénégal :</b> <b>62 projets</b>	Production Thermique	9	851,90	5	667,70	78,4%
	Production Hydraulique	13	2 025,91	8	1 058,60	52,3%
	Production Solaire	12	721,50	4	267,30	37,0%
	Transport	28	1 626,23	8	655,45	40,3%
<b>Pôle Côte d'Ivoire :</b> <b>59 projets</b>	Production Thermique	5	1 133,54	0	-	0,0%
	Production Hydraulique	5	992,77	3	566,78	57,1%
	Production Solaire	6	188,51	5	138,51	73,5%
	Transport	43	1 226,74	23	675,09	55,0%
<b>Pôle Niger :</b> <b>50 projets</b>	Production Thermique	7	959,88	2	645,00	67,2%
	Production Hydraulique	6	920,32	5	634,32	68,9%
	Production Solaire	26	597,39	8	208,54	34,9%
	Transport	11	278,98	7	182,96	65,6%
<b>TOTAL</b>		<b>171</b>	<b>11 523,66</b>	<b>78</b>	<b>5 700,25</b>	<b>49,5%</b>

Source : Etude Déclinaison des projets des Pôles énergétiques - UEMOA, 2021